

CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS D'ANIMATEUR TERRITORIAL

SESSION 2023

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser une situation en relation avec les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois.

Durée : 3 heures

INDICATIONS DE CORRECTION

Vous êtes animateur territorial, responsable du service Enfance rattaché à la Direction de l'Éducation, au sein de la commune d'Animville comptant 20 000 habitants.

À l'issue du diagnostic établi en partenariat avec une association issue des mouvements d'éducation populaire et un partage des données avec la communauté éducative, il apparaît nécessaire de renforcer le goût de lire dès le plus jeune âge.

Dans ce cadre, votre directrice vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note portant sur l'enfant et la lecture.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Comment la lecture vient à l'enfant » – *Sciences Humaines*, n°354 – Anne-Claire THERIZOLS – Janvier 2023 – 3 pages.
- Document 2 :** « Le livre doit être partout » - *Le Journal de l'Animation*, n°232 – Florent CONTASSOT – Octobre 2022 – 3 pages.
- Document 3 :** « Que vaut l'École en France ? » - *Sciences Humaines* n°351 – Catherine DE COPPET – Octobre 2022 – 3 pages.
- Document 4 :** « Faire vivre les livres en ACM, des associations et des événements à connaître, des livres pour les animateurs » - *Journal de l'Animation*, n°232 – Florent CONTASSOT – Octobre 2022 – 4 pages.
- Document 5 :** « Points de repère : petite histoire de la littérature Jeunesse » – *Sciences Humaines*, n°354 – Janvier 2023 – 2 pages

- Document 6 :** « Les grands archétypes de la littérature Jeunesse » – *Sciences Humaines*, n°354 – Janvier 2023 – 2 pages
- Document 7 :** « La lecture. Grande cause nationale 2021-2022 » – *gouvernement.fr* – consulté en février 2023 – 5 pages.
- Document 8 :** « Tous et toutes poètes (faites germer et fleurir des poètes) » – *Le journal de l'Animation*, n°236 – Isabelle WACKENIER – février 2023 – 3 pages.

1) Présentation du sujet

La lecture apprend, informe, transmet, oriente, invite à l'imaginaire, conduit à l'esprit critique, bouscule, interroge, se partage.

Elle est une sphère qui nourrit, abrite, répare et à tout âge, elle fait grandir
Cette thématique est un plaisir riche d'émotions, jouant un rôle de premier plan dans le rapport au langage et aux langues, effort joyeux engendrant la nuance, le complexe et le symbolique.

Ce mode de communication est omniprésent sous formes et supports les plus variés et diversifiés. Détenir ces clefs de codage est essentiel dans une société prônant l'égalité des chances et la réussite de tout citoyen.

2) Analyse des documents du dossier

Document 1 :

La lecture un apprentissage complexe (mécanismes cognitifs) en comparaison au langage oral.

Document 2 :

Le livre, outil de plaisir en identifiant les habitudes du public à cibler et les circuits pour développer l'envie de la lecture.

Document 3 :

Focus – degré d'enseignement en France / données OCDE (lecture, math, sciences, bien-être) : maîtrise du codage et de l'encodage.

Document 4 :

Architecture, aménagement des espaces, types d'actions éducatives, ludiques, le développement de partenariat.

Document 5 et 6 :

Frise relative à la naissance de la littérature jeunesse et ses archétypes.

Document 7 :

Données statistiques, typologie du public, l'essence de la lecture, un facteur incontournable pour une société harmonieuse.

Document 8 :

La lecture, un loisir permettant le développement l'art de l'écriture, de l'expression orale.

Rappel du cadrage : L'exploitation du dossier et les connaissances du candidat doivent lui permettre de repérer dans le dossier les informations qui lui permettront d'informer rapidement et efficacement un destinataire- en général en position d'autorité hiérarchique-sur un enjeu qui fait l'objet d'interrogations au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement en matière d'animation sociale, socio-éducative ou culturelle (concours interne, troisième concours), d'animation périscolaire (concours interne spécial) ; elle peut s'inscrire dans un processus de prise de décision.

Il est attendu du candidat qu'il analyse dans sa note la ou les question(s) posée(s) et les pistes de réponses proposées par le dossier, en sélectionnant et en hiérarchisant les informations. Le candidat ne doit négliger aucun élément essentiel du dossier sous peine de se voir pénalisé. En aucun cas, il ne devra utiliser d'éléments extérieurs au dossier.

3) Proposition de plan détaillé

Il n'est pas attendu un corrigé type, mais une présentation sous forme d'un plan détaillé des idées centrales que l'auteur du sujet s'attend à trouver dans les (bonnes) copies. L'auteur peut donner des précisions sur le degré d'importance à ses yeux de chacune des idées listées : aspect essentiel, dont l'absence dans la copie devra être pénalisée – aspect important mais plus secondaire, dont la présence pourra être valorisée, ...

Avertissement : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.

En-tête

Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation du rapport sous la forme suivante :

Collectivité de ...

Le2023

NOTE

à l'attention de (destinataire)...

Objet :

Références (mention facultative) : celles des principaux textes juridiques ou officiels fondant le cas échéant la note

Introduction

Rappel du cadrage : La note doit comporter **une unique introduction** d'une vingtaine de lignes qui s'apparente à celle d'une composition ou dissertation (entrée en matière, reformulation du sujet, présentation de la problématique dans son contexte) et doit impérativement comprendre une annonce de plan.

Éléments pouvant être abordés en introduction :

- **Actualité du sujet**
- **Enjeu**
- ...

Plan détaillé

Rappel du cadrage : le développement est organisé en parties et en sous-parties. Le plan est impérativement matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et des sous-parties.

I. La lecture un droit fondamental

A. Un citoyen en devenir

- 1) Contexte actuel (document 3 et 6)
- 2) Acquisition de la lecture : une activité artificielle et difficile (1 et 3)

B. Le goût de lire

- 1) Les facteurs déclencheurs (document 1)
- 2) Connaissance de cet art (document 5)

II. L'Action éducative et culturelle par le biais du livre.

A. Quelle dynamique pour susciter le plaisir de lire

- 1) Architectures et sélections des espaces (document 4)
- 2) Outils théoriques et pratiques pour accompagner les acteurs éducatifs et parfaire leurs compétences et l'appétence du sujet (document 4)

B. La création d'Événements culturels et partenariat

- 1) Des actions ludiques (défi lecture, rallye ...) créant des liens sociaux (document 4)
- 2) La découverte du milieu littéraire (salons, rencontre auteurs, voyage ... (document 7)

Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser les informations oubliées dans le développement.